



Université Claude Bernard



Communiqué de presse
Villeurbanne, le 9 septembre 2020

Déclaration commune Université Claude Bernard Lyon 1, CNRS et CPU

Tuna Altinel Maître de conférences à l'Institut Camille Jordan (Université Claude Bernard Lyon 1/CNRS/Ecole Centrale de Lyon/Université Jean Monnet Saint Etienne/ INSA Lyon) , retenu en Turquie depuis le mois de mai 2019, est officiellement libre.

La décision du 6 juillet 2020 rejetant l'appel formé par le procureur à l'encontre de la décision rendue par le tribunal de Balikesir prononçant l'acquittement de M. Tuna Altinel est désormais définitive : M. Tuna ALTINEL est relaxé de l'ensemble des chefs d'inculpation pesant contre lui.

La Présidence de l'Université Claude Bernard Lyon 1, le président de la CPU, la direction du CNRS et toute la communauté universitaire se réjouissent de l'acquittement de Tuna Altinel qui est une grande victoire pour la liberté d'expression.

Plus rien ne s'oppose à la restitution rapide de son passeport par les autorités turques, que nous espérons maintenant très rapide. Nous saluons la mobilisation de toute la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche et de ses collègues tout au long de cette procédure.

Nous attendons le retour de Tuna Altinel à Lyon très prochainement, pour qu'il puisse reprendre sa vie personnelle et professionnelle avec ses proches, ses collègues et ses étudiants.

Contact presse :

Béatrice DIAS

Directrice de la communication

33 (0)4 72 44 79 98 33 (0)6 76 21 00 92

beatrice.dias@univ-lyon1.fr